

## **Adessadomicile a présenté à l'Assemblée des Départements de France (ADF) l'étude sur les gains socio- économiques de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile**

Lundi 17 décembre 2018, Adessadomicile, accompagné par le cabinet Citizing, a rencontré Messieurs Pierre Monzani et Jean-Michel Rapinat respectivement Directeur général et Directeur délégué aux politiques sociales de l'Assemblée des Départements de France (ADF) afin de leur présenter les résultats de l'étude sur les gains socio-économiques de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile, qui concernent plusieurs millions de personnes fragilisées en France.

Alors que les personnes déclarent préférer ces dispositifs à domicile plutôt que les placements en institution (hôpital, EPHAD, foyer, ...), les dispositifs d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation globale.

Ces dispositifs souffrent d'un sous-financement chronique dont les conséquences vont de la situation financière des associations au manque de reconnaissance des salariés. C'est notamment parce que l'on reproche souvent au secteur ce que l'on « coûte » sans réaliser « ce que l'on vaut » que cette étude a été réalisée.

Diffusée en octobre 2018, cette étude fait apparaître, pour la première fois en France, de manière scientifique l'impact positif, à long terme, de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile sur l'économie.

Les résultats de cette étude sont sans appel, avec des bénéfices quantifiés et monétarisés relatifs à la poursuite de la scolarité, à la délinquance évitée, à la diminution des durées de séjour à l'hôpital, ou encore au maintien des aidants familiaux sur le marché du travail. C'est pourquoi, l'aide, l'accompagnement et les soins à domicile doivent être soutenus par les pouvoirs publics.

Ainsi, par exemple, cette étude a permis de déterminer que chaque euro public supplémentaire consacré à l'aide à domicile pour les personnes âgées dépendantes génère un gain socio-économique de 1,62 €.

Cette étude fera également l'objet d'un rendez-vous le 9 janvier 2019 avec les équipes de Gérald Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics.

### **Contact Presse :**

**Adessadomicile** : David Zeisler – 01 40 84 68 79 – [d.zeisler@adessadomicile.org](mailto:d.zeisler@adessadomicile.org)

### **À propos d'Adessadomicile**

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 350 associations et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 30 000 salariés sur le territoire métropolitain et outre-mer, attachées aux mêmes valeurs, de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire.

- ✓ 83 % des structures interviennent auprès des personnes âgées et / ou des personnes en situation de handicap
- ✓ 33 % sont des services de soins à domicile (Centres de Soins Infirmiers et Services de Soins infirmiers A Domicile)
- ✓ 20 % des structures interviennent auprès des familles
- ✓ 85 % des structures proposent des services à la personne

En savoir plus sur [adessadomicile.org](http://adessadomicile.org)